Règlement

Duathlon Vert ou Vétathlon de Saint M'hervon du 30 Novembre 2014

Toute infraction à ce règlement entraînera l'interdiction d'emprunter le parcours pendant toute la durée des arrêtés municipaux délivrés pour cet événement.

ORGANISATION :

Le comité des fêtes de Saint M'Hervon en partenariat Cyclo Club de Saint Méen le Grand organisent un vetathlon ou duathlon vert le dimanche 30 novembre 2014.

INSCRIPTION :

Les épreuves sont payante, une souscription de 10€ sera demandé aux personnes préinscrite avant le 27 novembre (inclut). (20€ pour une equipe relais)

Préinscriptions entre le 10 Octobre et jusqu'au jeudi 27 novembre par téléphone au 02 99 61 70 43 ou sur internet ou par mail à l'adresse cf.saintmhervon@free.fr

L'inscription sera valider a reception du dossier complet qu'il faudra envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Mr LEBRUN Arnaud

21 rue de la foret

35360 Saint M'Hervon.

Participation limitée à 200 equipes adultes (soit env 100 equipes individuelle et 100 equipes relais)

Remise des dossards à partir de 12h00 sur le terrain du parc courreur de saint m'Hervon à coté du car podium.

EPREUVE

F Il y aura 1 seul épreuves :

- Duathlon vert ou vetathlon « **découverte** » : >=16 ans

COMPOSITION DES EQUIPES :

F Equipe Individuel :

- Catégorie masculine : 1 homme
- Catégorie féminine : 1 femme

F Equipe Relais de 2 equipié :

- Catégorie masculine : 2 hommes
- Catégorie féminine : 2 femmes
- Catégorie mixte : 1 femme + 1 homme.

CATEGORIE D’AGES

F Catégories d’âges pour l’épreuve duathlon vert ou Vetathlon « **découverte** » :

Catégorie

Ages minimum

Ages maximum

Adulte

16 ans

xx ans

Circulation pendant la course

La circulation sera limitée aux riverains dans le sens de la course uniquement, sans occasionner de perturbation de la course, conformément aux arrêtés municipaux.

PARCOURS

Le parcours est tracé en milieu naturel, il traversera la foret de Montauban et le village de Saint M' hervon.

La progression se fait à pied et en VTT tout en respectant les consignes de la préfecture d'Ille et Vilaine et des municipalités de MONTAUBAN DE BRETAGNE et de SAINT M' HERVON.

L'organisation se réserve le droit d'arrêter la progression des participants si les conditions de sécurité l'exigent (météo, nuit, circulation, autorisation temporaire ou toute raison qu'elle jugera importante).

Tout au long de l'épreuve, les équipiers devront respecter les sites traversés et sont priés de ne pas abandonner de détritus.

Voici le N° de l'arrêté préfectoral : n° xxx

Voici le N° de l'arrêté municipal de Saint M'Hervon : n° yyy

Le circuit adulte : 2 boucles de 2.7 km de course à pied puis 2 boucles de 10km en VTT et enfin 1 boucle de 2.7 km de course à pied. Le trace détaillé du circuit sera disponible sur le site internet du comite des fête de saint m'Hervon

CHRONOLOGIE DES EPREUVES

F **Epreuve duathlon vert ou vetathlon « découverte » dédiée aux adultes et plus de 15 ans**
12h00 - 13h30 : Retrait des dossards

13h15 : Ouverture du parc VTT
13h45 : Fermeture du parc VTT

13h50 : Brieffing
14h00 : Départ à 14h00
17h00 : Fin de l'épreuve avenir

17h30 : Podium

TROFFE DU CLUB LE PLUS REPRESENTE

Un trophée sera attribué aux groupes ou club le plus représenté sur le vetathlon de St

M’Hervon.

Ce trophée sera a remettre en jeux à la prochaine édition.

Ce trophée sera acquis définitivement par le groupe/club qui l’aura acquis durant 3 années consécutives

Le Jury sera composé des organisateurs, élus et partenaires de la manifestation.

Les récompenses

Un prix sera attribué au 3 premiers des catégories suivantes :

- **Individuelle homme**
- **individuelle femme**
- Tandem

- **relais homme**
- **relais femme**
- **relais mixte**

Chaque participants aura un lot en souvenir de la journée.

CNIL

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos noms, prénom et si possible votre numéro de dossard pour faire rectifier vos données ou pour nous demander la suppression de vos données.

Les réclamations sont a envoyer par mail à l'adresse cf.saintmhervon@free.fr

DROIT A L'IMAGE

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises lors de l'épreuve dans le but de promouvoir l'épreuve et ses partenaires. En vous inscrivant, vous abandonnez votre droit à l'image.

ASSURANCE et RESPONSABILITE

L'organisation est assurée pour les risques civils, mais décline toute responsabilité :

· En cas d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé du concurrent,

· En cas d'accident provoqué par le non respect du code de la route et/ou des consignes de sécurité spécifiques,

· En cas de vol ou de perte d'objets ou de matériel confié à sa garde, transporté dans ses véhicules ou déposés dans ses locaux.

Tout concurrent ou équipe abandonnant et ce pour quelques raisons que se soit, se doit d'en avertir l'organisation sous peine de se voir refuser son inscription lors des éditions ultérieures.

CAUSES DE MISES HORS COURSE

· l'abandon d'un membre de l'équipe,

· le non respect des consignes de course et/ou du règlement,

· l'utilisation de moyen de déplacement non autorisé,

· le changement d'équipier en dehors de la zone de relais,

- le non respect des consignes liées au respect de l'environnement,

- le non respect du port du casque pendant l'épreuve VTT,

- le non respect du port du dossard sur la poitrine,

- tout acte de vandalisme ou attitude déloyale envers un autre participant ou spectateurs,

- toute infraction envers les membres de l'organisation et tout autre événement que l'organisation jugera importante.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

Casque à coque rigide obligatoire. !

Vélo Tout Terrain roue 29 pouces maxi.

4 Epingles à nourrice.

CERTIFICAT MEDICAL

Obligatoire pour les mineurs et pour les adultes. Le seul fait de s'engager, atteste d'une bonne condition physique. Il est donc demandé d'avoir en sa possession un certificat médical de moins de 1 an
de non contre indication à la pratique de duathlon ou vetathlon ou d'une licence de la Fédération Française de TRIATHLON en court de validité.

Vous devrez etre en mesure de presenter votre certificat medical ou licence le jour de la course.

Les types de certificat médicaux ou licence nécessaire :